

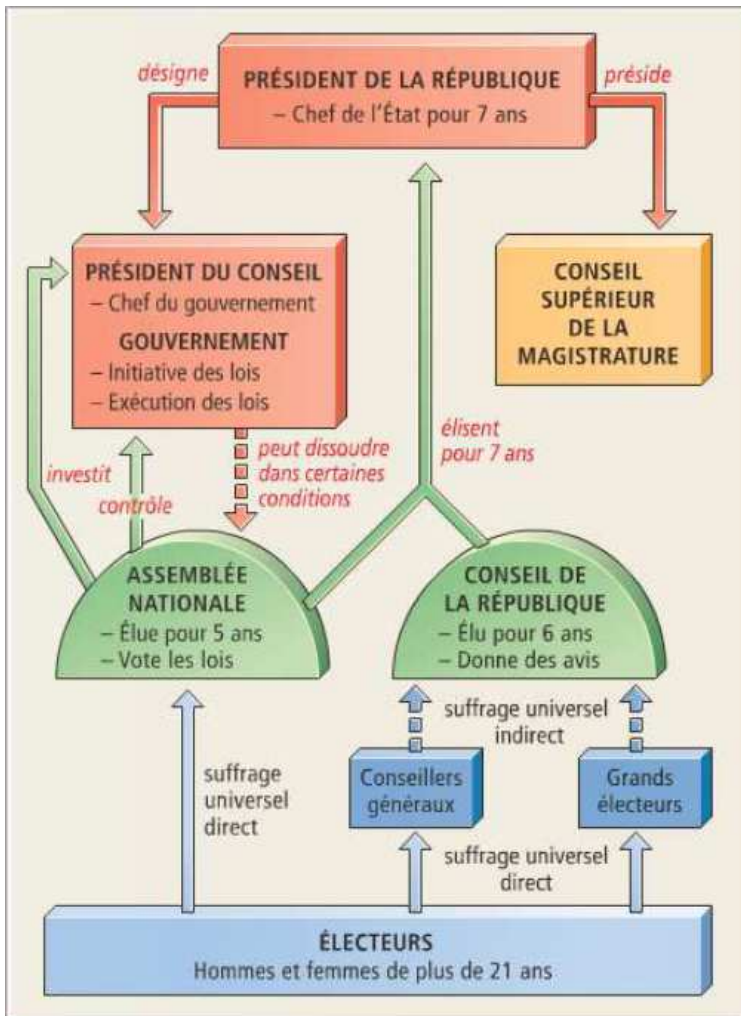
# **Le général de Gaulle et sa conception du pouvoir**

**Document 1:** Extrait du discours prononcé à Bayeux par Charles de Gaulle, le 16 juin 1946

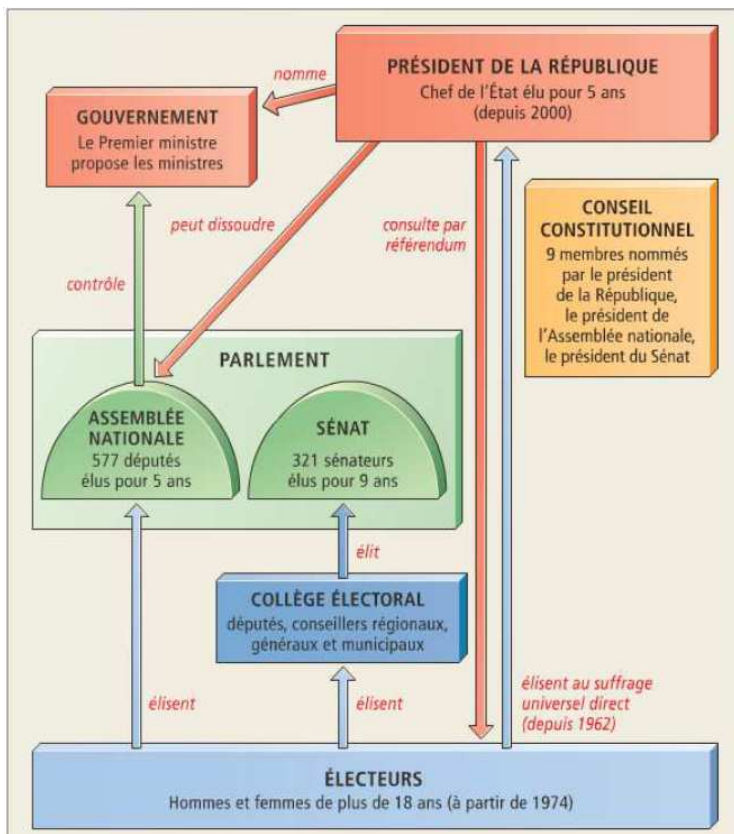
« [...] Tous les principes et toutes les expériences exigent que les pouvoirs publics: législatif, exécutif, judiciaire, soient nettement séparés et fortement équilibrés, et qu'au-dessus des contingences politiques soit établi un arbitrage national qui fasse valoir la continuité au milieu des combinaisons. Il est clair et il est entendu que le vote définitif des lois et des budgets revient à une assemblée élue au suffrage universel et direct. Mais le premier mouvement d'une telle assemblée ne comporte pas nécessairement une clairvoyance et une sérénité entières. Il faut donc attribuer à une deuxième assemblée élue et composée d'une autre manière la fonction d'examiner publiquement ce que la première a pris en considération, de formuler des amendements, de proposer des projets. [...] Tout nous conduit donc à instituer une deuxième chambre dont, pour l'essentiel, nos conseils généraux et municipaux éliront les membres. [...] C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement, mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le président de l'Union française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement; à lui la mission de nommer les ministres, et d'abord, bien entendu, le Premier, qui devra diriger la politique et le travail du gouvernement; au chef de l'État la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets, car c'est envers l'État tout entier que ceux-ci et celles- là engagent les citoyens; à lui la tâche de présider les conseils du gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas; à lui l'attribution de servir d'arbitre au- dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître, par des élections, sa décision souveraine; à lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France».

**Document 2:** Affiche du mouvement gaulliste pour la campagne du référendum du 18 septembre 1958 - Tableaux des deux Constitutions de 1946 et de 1962





IV<sup>e</sup> République (1946)



V<sup>e</sup> République (1962)

**Document 3:** Extrait du discours radiotélévisé pour l'élection du Président de la République au suffrage universel, 26 octobre 1962

«Françaises, Français! Après-demain, en toute clarté, en toute sérénité, vous allez, par votre vote, engager le sort du pays. La question qu'en ma qualité de Président de la République, et m'appuyant sur la Constitution, je pose aux citoyens français est aussi nette et simple que possible: Voulez-vous, dorénavant, élire vous-même votre Président au suffrage universel? La raison de cette proposition, c'est qu'en notre temps, à l'époque moderne, il faut une tête à un grand Etat. Que la désignation du guide intéresse directement toutes les Françaises et tous les Français, et qu'ils sont parfaitement capables de le choisir. Or, notre Constitution, pour fonctionner effectivement, exige précisément que le Chef de l'Etat en soit un. [...]

Bien entendu, tous les anciens partis, dont rien de ce qui s'est passé n'a pu guérir l'aveuglement, vous requièrent de répondre "Non". C'est de leur part tout naturel. Car il est vrai qu'aujourd'hui, mon action à la tête de la République, plus tard celle de présidents successifs, qui seraient investis par la confiance du peuple et qui sauraient, s'il le fallait, lui demander son verdict souverain, sont incompatibles avec le règne absolu et désastreux des partisans. [...] Françaises, Français ! Quant à moi, je suis sûr que vous direz "Oui". J'en suis sûr, parce que vous savez que dans notre monde, qui est si dangereux, on le voit en ce moment même, la France ne pourrait survivre si elle retombait dans l'impuissance d'hier, et qu'au contraire, son rôle, son poids, son prestige, sont à présent dignes d'elle, et de sa mission humaine. Je suis sûr que vous direz "Oui", parce que vous comprenez, qu'en notre temps, le chemin du progrès, de la prospérité, de la grandeur, ne passe pas, ne passera jamais, par les jeux dérisoires d'autrefois. Mais qu'au contraire, la continuité, la fermeté, l'efficacité, instaurées au sommet de l'Etat, sont les conditions nécessaires de la rénovation que nous avons commencée, qui passionne notre jeunesse, et qui stupéfie l'univers».

**Document 4:** Charles de Gaulle et les nouveaux médias

a) Une intervention télévisée dans les années 1960 (photo)



b) Une stratégie de communication:

«C'est au peuple lui-même, et non seulement à ses cadres, que je veux être lié par les yeux et les oreilles. Il faut que les Français me voient et m'entendent, que je les entende et le voie. La télévision et les voyages publics m'en donnent la possibilité. Voici que la combinaison du micro et de l'écran s'offre à moi au moment même où l'innovation commence son foudroyant développement. Pour être présent partout, c'est là soudain un moyen sans égal. [...] À présent, les téléspectateurs regardent de Gaulle sur l'écran en l'entendant sur les ondes. Pour être fidèle à mon personnage, il me faut adresser à eux comme si c'était les yeux dans les yeux, sans papier et sans lunettes».

Charles de Gaulle, Mémoires d'espoir. Le renouveau, Tome I, Plon, 1970

Document 5: Un monarque républicain



Roland Moisan, *Le canard enchaîné*, 1er décembre 1965

### **Première partie:**

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Expliquez la vision du chef de l'État de Charles de Gaulle et relevez les mesures par lesquelles il renforce le pouvoir présidentiel. (documents 1, 3)
2. Montrez par quels arguments et par quelles stratégies de Gaulle vise à convaincre son auditoire. (documents 2, 3, 4a et 4b)
3. En quoi la caricature de Roland Moisan est-elle une critique de la pratique gaullienne du pouvoir? (document 5)

### **Deuxième partie:**

En vous aidant des réponses aux questions, des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez une réponse organisée au sujet (300 mots environ):

**“ Le général de Gaulle et sa conception du pouvoir ”**